

# **LES REPRÉSENTATIONS SPATIALES DANS L'ACTION COLLECTIVE DES GROUPES DE JEUNES : L'EXPÉRIENCE DE LA POLITIQUE *MIGRACTION***

Martin Simard et Hervé Stecq,

Département des sciences humaines,

Université du Québec à Chicoutimi,

555, Boul. de l'Université,

Saguenay - arrondissement de Chicoutimi, Québec, G7H 2B1

mgsimard@uqac.ca ; herve.stecq@uqac.ca .

## **Résumé**

En 2006, le gouvernement du Québec a adopté une nouvelle politique jeunesse. Cette politique comporte de multiples facettes mais la problématique de la migration des jeunes et du développement territorial reste un élément en trame de fond. La volonté de favoriser « le maintien, le retour et l'établissement des jeunes en régions » comporte des interventions dans le champ des représentations des jeunes adultes québécois.

Cette recherche vise à réfléchir sur la dimension éthique des politiques jeunesse et des stratégies régionales qui en découlent. Nous analyserons la politique *MigrAction* initiée en 2004 au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Que penser de cette politique ? Est-elle légitime ou abusive ? Malgré une mobilisation ayant eu des effets réels sur le terrain, il faut être prudent face aux prétentions d'authenticité des représentations spatiales.

En ce début de troisième millénaire, la société québécoise est devenue urbaine, mobile, vieillissante et le marché du travail est plus exigeant, bref le Québec entre pleinement dans la mondialisation des marchés et de la culture. Les jeunes subissent certains contre-coups, en particulier en rapport aux transformations du marché du travail. Premièrement, le nombre d'emplois « atypiques » est en hausse, ce qui signifie fréquemment la précarité d'emploi. Deuxièmement, les exigences en matière de qualification sont plus élevées, favorisant le prolongement des parcours scolaires avec diverses conséquences (dette, engagement familial tardif, migrations interrégionales, etc.). Le vieillissement de la société se répercute également sur la proportion des jeunes, consolidant une position minoritaire qui est contraignante lorsqu'il s'agit de faire connaître ses opinions et revendications sur la scène publique.

Dans cette optique, le gouvernement du Québec a adopté, en 2006, une nouvelle politique jeunesse intitulée « Stratégie action jeunesse 2006-2009 ». Cette politique qui sert de phare aux stratégies régionales comporte naturellement de multiples facettes, notamment sur la santé et l'éducation, mais la problématique de la migration des jeunes et du développement territorial reste un élément majeur en trame de fond. Cette position témoigne de l'importance des jeunes dans l'équilibre démographique et la vitalité socioéconomique des communautés locales et régionales. La volonté de favoriser « le maintien, le retour et l'établissement des jeunes en régions » (Gouvernement du Québec, 2006 : 39) repose sur un programme d'intervention dans le champ des représentations spatiales et des sentiments identitaires des jeunes adultes québécois. Plus

particulièrement, il s'agit de travailler à construire socialement une image positive et attractive des régions périphériques de l'espace laurentien.

Il a été avancé que les migrations interrégionales qui affectent le Québec sont fondées en partie sur une représentation négative des territoires périphériques chez les jeunes (Simard, 2006). Les études collégiales et universitaires deviennent souvent le prétexte à une migration vers les grands centres que sont Québec et Montréal, malgré l'existence d'une vaste gamme de formations décentralisées (Leblanc et al., 2003). Malgré le fait que les représentations de ces villes ne soient pas toujours idylliques (Fortin et Simard, 2008), la migration interrégionales est souvent vue comme l'occasion d'une expérience de vie. Ce phénomène culturel implique de nombreuses pertes démographiques pour les territoires émetteurs en dépit des mouvements de retour par ailleurs observés (Potvin, 2005).

Dans ce contexte, cette recherche vise à réfléchir sur la dimension éthique des politiques jeunesse et des stratégies régionales qui en découlent, en particulier sur les effets réels et escomptés de celles-ci eu égard aux représentations spatiales. Plus spécifiquement, nous traiterons de l'exemple de la politique *MigrAction* initiée par le Regroupement action jeunesse au Saguenay—Lac-Saint-Jean (RAJ-02). En effet, cette politique tente d'intervenir sur les plans des représentations spatiales et des sentiments identitaires chez les jeunes habitant ce territoire. Que penser de ces politiques de marketing territorial et d'engineering identitaire ? Sont-elles légitimes ou abusives ? Doit-on encourager ces

démarches initiées par des organismes publics ou parapublics ou laisser le champ des représentations et des identités à la seule sphère sociale ?

Les recherches consacrées à l'action collective des groupes de jeunes au Saguenay– Lac-Saint-Jean sont peu nombreuses. Notre analyse de l'action collective de ces groupes, au cours de ces dix dernières années, sera réalisée par le biais d'une revue de presse des journaux « Le Quotidien » et « Le Progrès-Dimanche » de 1999 à 2006, démarche complétée par l'étude des politiques gouvernementales et de communiqués de presse. Sur le plan des idées, nous traiterons premièrement des représentations sociales et spatiales. En deuxième lieu, nous discuterons des stratégies jeunesse et de la mobilisation des acteurs régionaux. Finalement, l'action collective des jeunes Saguenéens et Jeannois sera évaluée à travers la mise en place de la politique *MigrAction*.

## **1. Représentations spatiales, territoires et politiques publiques**

Que ce soit en psychologie sociale, en sociologie ou en géographie, les travaux entourant la notion de représentation sociale mettent en évidence un intérêt de plus en plus marqué pour ce champ d'étude. Selon Moscovici (1999), c'est Durkheim qui fut l'inventeur du concept et qui initia les travaux sur ce thème. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, Durkheim fait ressortir l'existence d'une forme de consensus au sein des sociétés traditionnelles, consensus qui expliquerait ou produirait divers phénomènes sociaux. Pour le sociologue, les représentations et croyances communes assurent la cohésion des groupes sociaux en

établissant et en prescrivant des normes à suivre pour les individus (Roussiau et Bonardi, 2001).

Selon Denise Jodelet (1998), les représentations sociales désignent une forme de connaissance qui se caractérise comme un savoir de sens commun. Cet ensemble d'idées partagées autorise non seulement les individus à communiquer entre eux, à comprendre et à maîtriser leur environnement mais il permet également de construire une réalité commune. Selon la même auteure, les représentations sociales comportent une part de création individuelle et collective. À la fois construites à partir des facultés mentales des individus et de leur environnement socioculturel, les représentations sociales se particularisent donc comme un savoir qui se situe à la croisée du psychologique et du social. Il s'agit donc d'une forme d'intersubjectivité nécessaire au « vivre ensemble ». C'est ce sens commun dans les pratiques sociales et l'usage des lieux qu'il faut négocier ou construire dans les contextes multiculturels.

Les représentations sociales occupent ainsi un rôle considérable dans la vie des individus et le fonctionnement des sociétés. Pour Abric (1994), même si les représentations sociales ne sont pas nécessairement conformes au réel, elles permettent non seulement aux individus d'interagir entre eux et de définir une vision du monde, mais également de donner un sens à leur comportement. Les représentations sociales ont ainsi une fonction identitaire en ce sens qu'elles aident les individus à se positionner dans le champ social. Par ailleurs, les représentations collectives seraient marquées par un caractère de stabilité

et d'objectivité, par opposition aux représentations individuelles plus fluctuantes (Moscovici, 1999).

Plusieurs disciplines se sont appropriées le concept de représentation sociale (géographie, urbanisme, environnement, etc.). Par exemple, c'est à partir de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle que le concept de représentation fut accepté en géographie, selon Antoine Bailly (1995). On parle alors de représentations spatiales. Enfin, il était dorénavant admis en géographie que la réalité objective n'existe pas, au contraire, l'idée que l'on se fait de la réalité est en quelque sorte le produit de nos représentations. Toujours selon Bailly, l'approche phénoménologique apporte non seulement la possibilité de se référer à des espaces non perceptibles, mais celle-ci permet également d'évoquer et d'aborder toute une dimension symbolique et imaginaire des lieux. Plusieurs concepts ont été conçus dans la foulée de cette approche : le sens du lieu, l'appropriation de l'espace, la médiance, etc.

Malgré leur relative stabilité dans le temps, les représentations peuvent évoluer. En effet, en étant complètement immergées dans le social, les représentations des lieux se modifient et se refont, notamment en fonction des valeurs dominantes et des préoccupations conjoncturelles. Selon Gumuchian (1989), on assiste à un phénomène d'attrait et de déclin des représentations de l'espace, en fonction du contexte sociohistorique et culturel. Pour ce chercheur, « le réel spatial, le support matériel, l'étendue peut donner lieu à l'élaboration de représentations multiples, qui se structurent progressivement, arrivent à maturité puis déclinent » (Gumuchian, 1989 : 30). Ainsi, le

sens que l'on attribuera aux différents lieux se verra tour à tour valorisé, déprécié, marginalisé ou encore oublié. De plus, dans un même temps, on remarque de nombreuses variations liées aux genres, aux appartenances ethniques ou aux groupes socioprofessionnels.

Les représentations que nous nous faisons de la société, des territoires, et de notre place à l'intérieur de ces sphères, jouent un rôle important dans notre vie quotidienne. On agit en fonction des représentations que l'on se fait de la réalité (Brunet, Feras et Théry, 2003). Les représentations sociales nous permettent donc de nous situer et d'agir dans le temps et dans l'espace. On comprend alors la dimension éthique et politique des interventions dans le domaine des représentations. Le marché des représentations est déjà ouvert à la publicité, au marketing et aux stratégies de communications des acteurs privés. En outre, les politiques publiques en matière d'aménagement et de développement territorial interviennent depuis longtemps sur l'image des lieux pour attirer les personnes ou les investissements à des endroits précis. Que penser des démarches en ce sens des instances étatiques? Doit-on encourager ou dénoncer ces démarches initiées par des organismes publics ou parapublics dans le champ des représentations et des identités?

## **2. Les politiques jeunesse et la mobilisation des acteurs régionaux**

En 1983, le gouvernement du Québec décide de mettre sur pied le Secrétariat à la jeunesse (Machabée, 2004). Le mandat de cette structure, qui deviendra permanente quelques années plus tard, est d'assurer la concertation interministérielle et le suivi des

actions gouvernementales. En août de la même année, le sommet québécois de la jeunesse se tenait dans la vieille capitale. Il s'agissait d'une première occasion pour les jeunes Québécois d'exprimer globalement leurs préoccupations sur la place publique. Une série d'actions en résultera. Cinq ans plus tard le Conseil permanent de la jeunesse est créé (CPJ). C'est un organisme de consultation au sein du gouvernement provincial. Il réalisa, notamment, une série d'études sur des problématiques qui touchent les personnes de 15 à 34 ans : l'emploi, le décrochage scolaire, le suicide, la migration interrégionale, etc.

Dans un rapport publié en 1996, *Parce qu'on existe ! L'urgence d'une politique jeunesse*, le CPJ défend la nécessité de se doter d'une véritable politique jeunesse. Le manque de coordination des mesures et des programmes en est la principale raison. Le Plan d'action jeunesse 1998-2001 est alors lancé en juin 1998 par le gouvernement québécois. Toujours en 1998, les Forums jeunesse régionaux sont fondés pour agir en tant que porte parole des jeunes au sein des conseils régionaux de développement (CRD). Cette initiative permet la mobilisation des groupes de jeunes dans plusieurs régions québécoises. Par la suite, le sommet du Québec et de la jeunesse se tiendra en février 2000. Finalement, le 29 mai 2001, l'État du Québec rend publique la première véritable politique québécoise de la jeunesse, intitulée *La jeunesse au cœur du Québec*.

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, on remarque l'émergence d'organisations jeunesse en tant qu'acteurs du développement local et régional à la fin des années 1990. Ceux-ci deviendront progressivement des partenaires significatifs dans la mise œuvre des



stratégies d'intérêt public à travers leur représentation au CRD puis à la CRÉ. Les politiques jeunesse régionales permettent aux acteurs de mettre en œuvre des mesures adaptées à leurs réalités. Les régions préoccupées par la pérennité de leur développement doivent rivaliser d'imagination pour limiter les départs et attirer les jeunes. Une entente spécifique est signée en 2004 pour réunir les intervenants locaux et régionaux autour de mêmes objectifs. L'entente spécifique affirme notamment que le Saguenay–Lac-Saint-Jean doit être « positionné » comme un milieu de vie attrayant pour les jeunes (Entente spécifique, 2004 : 3).

Le discours est un élément clé de la stratégie. L'action des organisations jeunesse, en accord avec ce principe, a développé un langage destiné à mettre de l'avant une image positive de la région administrative 02. Il implique de se « débarrasser de l'image misérabiliste qui colle à la région » (Côté, 2003 : 9) et de « passer en mode solution pour contrer l'exode des jeunes et créer des conditions favorables à leur établissement dans la région » (Tremblay, 2004 : D10). Des efforts sont faits pour relayer ce discours à travers les médias afin de « promouvoir les éléments positifs concernant la région » (Thériault, 2003 : A14). La dynamique des organismes jeunesse suscite certains questionnements. Comment les organismes jeunesse sont-ils devenus des acteurs dans la mise en œuvre de politiques jeunesse ? Quelles sont les considérations éthiques et politiques derrière le discours qui vise à modifier les représentations du « cadre de vie régional » ?

### **3. Action collective chez les jeunes : l'exemple de *MigrAction***

L'action collective des groupes de jeunes au Saguenay–Lac-Saint-Jean a connu des évolutions. Trois phases peuvent être identifiées. La première phase se caractérise par la recherche de consensus, la sollicitation financière et la création de structures permanentes. Pour arriver à cela, il faut des moments d'échanges et de discussions. Le premier rassemblement jeunesse de 1999 marque en quelque sorte l'avènement de l'action collective jeunesse (tableau 1). Mais l'action collective sera manifeste à partir de la création du Forum jeunesse régional. Cette structure sera connue deux ans plus tard sous le nom de RAJ-02 (Édmond, 1999). Autre avancée, le consensus s'établit autour de l'ouverture de la « Boîte à Bleuets », un café-spectacle situé à Alma. Le rassemblement jeunesse de 2001 a permis de lancer l'idée de sa création. Elle répondait à un désir de créer un lieu de rencontre pour les jeunes (Côté, 2004).

Les démarches de concertation sont à l'origine de la dynamique entre groupes de jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cela s'est manifesté par la tenue de nombreux ateliers sur des thèmes jugés comme importants pour l'avenir. Ces rencontres ont voulu être de grands rendez-vous « démocratiques » ouverts aux jeunes de la région. C'est donc d'un processus destiné à recueillir l'avis de l'ensemble des jeunes. Le renouvellement des représentants du RAJ-02, soumise à élection lors des Rassemblements jeunesse, est une autre démonstration de l'aspect démocratique du mouvement. Cela positionne l'organisme comme porte parole des jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Date	Événement
13 et 14 novembre 1999	Premier rassemblement jeunesse du Saguenay–Lac-Saint-Jean (Alma)
16 février 2000	Deuxième rassemblement jeunesse du Saguenay–Lac-Saint-Jean (UQAC)
27 octobre 2001	Consultation de jeunes de 14 à 35 ans sous forme de tables rondes (Alma)
2002	Obtention d'un crédit d'impôts provincial pour les jeunes s'établissant en régions périphériques
26 avril 2003	Troisième rassemblement jeunesse du Saguenay–Lac-Saint-Jean (Alma)
Septembre 2003	Engagement financier des trois MRC du Lac-Saint-Jean pour 5 ans
Septembre 2003	Initiative « Mon premier emploi Desjardins », s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans.
Mars 2004	Opération « Planifiez votre relève »
Avril 2004	Naissance du « projet Démokratia » pour encourager l'implication politique des jeunes.
8 avril 2004	Inauguration des locaux de La Boîte à Bleuets.
12 avril 2004	Signature de l'entente spécifique sur <i>MigrAction</i> .
25 juin 2004	Participation du gouvernement du Québec (3,5 millions) et de Saguenay (150 000 sur trois ans) à <i>MigrAction</i> .
Septembre 2004	Étude « Dollar saguenéen » sur les comparaisons du coût de la

	vie.
30 janvier 2004	Diffusion sur Radio-Canada (CKTV) de l'émission intitulée « Escouade 0-02 »
5 juin 2004	Quatrième rassemblement jeunesse sur le thème « Des idées pour un développement durable » (Alma)
3, 4, 5 septembre 2004	Rassemblement jeunesse québécois (Alma)
Décembre 2004	Initiative de Place aux jeunes Saguenay pour sensibiliser les jeunes diplômés âgés de 18 à 35 ans aux attraits de la région.
Février 2005	Organisation de la première soirée réseautage à la Boîte à Bleuets pour prendre contact avec les jeunes ayant migré.
4, 5, 6 février 2005	Foire des villages à Montréal. Opération « séduction » de la MRC Maria-Chapdelaine pour attirer les jeunes
Juin 2005	Premier Salon ado jeunesse sur le thème « ReViens en région »
Novembre 2005	Le RAJ et ses partenaires ont lancé une campagne de sensibilisation sur les élections municipales
2006	Programme « Avantage Saguenay » destiné à offrir des rabais commerciaux aux nouveaux arrivants de 18 à 35 ans
14 mai 2006	Tenue du cinquième Rassemblement jeunesse régional sur le thème « L'avenir de ma région à ma façon » (Alma)
6 avril 2007	Rencontre « Les bleuets se retrouvent », rassemblement à Mistassini des jeunes qui ont quitté la région.
Mai 2007	Obtention d'un crédit d'impôts fédéral pour les jeunes s'établissant en régions périphériques

Tableau 1 : Les grands moments de la mobilisation des groupes de jeunes

La seconde phase sera orientée vers l'action, sans délaisser pour autant les concertations, par le truchement de stratégies communes. L'action commune devient réalité au moment du lancement de la stratégie *MigrAction*. Autour de cette stratégie globale vont s'organiser un ensemble d'initiatives menées par les groupes de jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean, emboîtant ainsi le pas à ceux de l'Estrie et de la Montérégie, lesquels s'étaient déjà dotés de telles mesures (Saint-Hilaire, 2003). Commence donc une seconde étape de l'action collective, qui ne représente en réalité qu'une courte période de 9 mois, considérée comme une transition menant vers une dernière phase ; celle de partenariat régional.

La stratégie *MigrAction* est née de l'initiative de huit organisations jeunesse<sup>1</sup>. L'objectif fixé était de favoriser l'établissement de 2000 jeunes par année dans la région. Cette stratégie est qualifiée de globale car elle vise dans l'ensemble l'atteinte d'un bilan migratoire positif chez les jeunes. Pour ce, cinq cibles d'intervention sont privilégiées : image positive de la région, mesures incitatives à l'établissement, insertion socioprofessionnelle, culture entrepreneuriale et, implication sociale des jeunes (*MigrAction*, 2003). Cette stratégie ne pouvait être que limitée à défaut de l'obtention du soutien des différents acteurs territoriaux. Un partenariat plus large a alors été jugé essentiel. On suggère alors le véhicule de l'entente spécifique liant les instances gouvernementales décentralisées et les organismes du milieu. C'est ainsi qu'en avril 2004 « l'entente spécifique visant à influencer positivement le bilan migratoire des jeunes au

*Saguenay–Lac-Saint-Jean* » assure le financement, pour une période de 3 ans de ce qui sera désignée comme la stratégie *MigrAction*.

Débutent ainsi une troisième phase que l'on peut qualifier de partenariat régional. Les groupes jeunes doivent se coordonner pour développer une stratégie cohérente. L'image de la région est une préoccupation majeure de l'action des groupes de jeunes, car elle est perçue comme une raison de départ et surtout de non retour. La création d'une image positive consiste en la diffusion de l'idée de convivialité et d'hospitalité. Des opérations de « charme » sont alors organisées dans trois directions : le retour, l'accueil et le maintien en région. Les efforts se sont également portés sur la promotion d'avantages comparatifs. Cela suppose l'adoption de mesures qui favoriseraient la région chez les jeunes déjà dans une dynamique de migration, à savoir ceux qui se poseraient la question de partir ou de revenir. Ces mesures sont essentiellement de type financier, en termes de fiscalité ou de pouvoir d'achat. Le parrainage et la mise en réseau de jeunes fait aussi partie de la stratégie.

La diffusion des actions entreprises à travers les différents médias, est un autre aspect de la stratégie des groupes de jeunes ; c'est la médiatisation de l'action. Elle s'est faite à travers la presse écrite régionale, surtout en 2004 au moment du lancement de l'entente spécifique régionale. La concertation se poursuit dans la même période. Par ailleurs, le financement de l'action collective revêt la plus grande importance. Il est orienté sur deux aspects : le recherche de partenaires financiers, et l'autonomisation financière. La mise en œuvre des stratégies précédemment évoquées est conditionnée par la participation financière de partenaires. Elle peut se faire dans le cadre de programmes ou ponctuellement.

Le RAJ-02 est l'un des partenaires les plus actifs dans la démarche collective, voire l'organisme qui assume le leadership. Il va œuvrer pour l'établissement d'un fond régional de financement pour des projets de développement s'adressant aux jeunes. C'est ainsi qu'il acquiert une expérience de la gestion financière qui lui permet de négocier les conditions du partenariat financier ainsi que les sommes engagées. On apprend dans la presse le 20 octobre 2005 que le RAJ-02 tente de faire pression sur le gouvernement pour qu'il renouvelle ses investissements pour les Fonds Régionaux d'Investissement Jeunesse (FRIJ). Il a eu à cette occasion, le soutien du président de la CRÉ. Le FRIJ, négocié quelques années plus tôt dans le cadre d'un fonds spécifique pour les jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean, a par la suite été reconduit pour une période de 2006-2009 (Bégin, 2006).

Enfin, l'action collective des groupes de jeunes du SLSJ, prend un ton polémique lorsqu'elle se situe sur le terrain politique, tranchant ainsi avec un style institutionnalisé à bien des égards. Déjà avant la création de la Stratégie *MigrAction*, le RAJ-02 s'était prononcé sur création de la Ville de Saguenay. Il avait même favorisé la candidature des jeunes à des postes de conseillers. Cette implication politique se poursuit par des actions de sensibilisation à la démocratie représentative. L'engagement peut être plus social que politique. Par exemple le Centre de solidarité internationale (CSI) a mis sur pied une campagne visant à sensibiliser les jeunes de la région à une consommation responsable. Cette action sera soutenue par le RAJ-02 qui a accordé 60 000 dollars provenant du FRIJ (Turcotte, 2004).

## **Conclusion**

L'étude de la mise en œuvre de la stratégie MigAction nous a permis d'appréhender l'action collective chez les groupes de jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean au cours de ces dix dernières années. Trois étapes se sont distinguées. La première, entre 1999 et 2003, consistait à la structuration de l'action collective. Cela impliquait des rencontres de concertation pour arriver à un diagnostic commun, de même qu'à la création de structures. La deuxième phase, période de transition, consistait à définir des stratégies concertées et à chercher du financement. Enfin, la troisième phase, celle du partenariat régional a donné l'impulsion à une action collective plus structurée déployant un discours et affichant des réalisations. Cette mobilisation collective de jeunes que l'on dit souvent apathiques est intéressante à plusieurs égards. Cependant, sommes-nous en présence d'un mouvement social?

À notre avis, de nombreux points de divergences quant à l'identité, aux thèmes d'action, aux valeurs, et aux modes organisationnels, permettent d'affirmer que l'action collective des jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean ne constitue pas un véritable mouvement social. Il semble que l'action collective des groupes de jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean repose surtout sur des relations en réseau entre certains individus-clefs et sur une croyance commune en l'avenir de la région et en la possibilité d'agir positivement sur le développement de celle-ci? Ceux-ci ont néanmoins réussi à s'organiser collectivement et à agir sur le milieu à l'intérieur d'un laps de temps relativement court. Ce succès semble associé autant à la dynamique intrinsèque du mouvement qu'à sa reconnaissance



institutionnelle par les instances gouvernementales de même qu'à l'importance de l'enjeu de la migration interrégionale pour la population régionale. Par ailleurs, l'élément fondamental de la stratégie demeure immatérielle, c'est-à-dire l'action sur les représentations spatiales des jeunes face aux territoires périphériques.

D'un point de vue pratique, les résultats de la politique MigrAction seraient probants à tel point que plusieurs jeunes auraient décidé de venir vivre dans la région. Pour preuve, des expériences de retour ou d'arrivée de « néo-Bleuets » sont mentionnées (Parent, 2005). Les mêmes organismes illustrent le bénéfice de leurs actions en annonçant un recul du déficit migratoire (Néron, 2007 ; Saint-Gelais, 2007). Au-delà de la réalité statistique, ce message se veut surtout rassurant pour des jeunes sur le point de partir, pour leur dire que les choses changent et que la réussite est à quelques encablures (Jolicoeur, 2005). En outre, ces jeunes sont bien accueillis, avec du « monde » pour les aider (Girard, 2006b) et des avantages commerciaux qui les y attendent (Blackburn, 2006). À delà de ces anecdotes, les chiffres annoncent un recul du déficit migratoire que d'aucuns attribuent à la Stratégie *MigrAction* (Saint-Gelais, 2007).

Le discours des organisations jeunesse au Saguenay–Lac-Saint-Jean a pour but de convaincre les jeunes de revenir ou de venir s'installer au sein de cette région administrative. Cet objectif est louable. Cependant, le discours « positif » sur « les régions » intervient dans le champ des représentations au même titre que les images publicitaires ou les commentaires valorisant le milieu urbain. Il n'y a qu'un pas entre cet optimisme, qui semble parfois démesuré, et un discours propagandiste. Permet-il aux

jeunes de se façonner une image fidèle des attributs des différents territoires dans leur réflexion sur une éventuelle migration? Nous pouvons nous interroger sur la valeur morale de ce discours ainsi que sur ses prétentions d'authenticité et de rétablissement des faits, par opposition aux discours « pro-urbains ». Il est permis d'arguer que toutes les représentations se valent et que les interventions dans ce champ comportent toujours des dimensions éthiques et politiques.

## **Bibliographie**

ABRIC, Jean-Claude. 1994. « *Pratiques sociales, représentations sociales* », dans Jean-Claude Abric (dir.). « *Pratiques sociales et représentations* », Paris, Presses Universitaires de France : 217-238.

BAILLY, Antoine. 1995. « *Les représentations géographiques* », dans Antoine Bailly, Robert Ferras et Denise Pumain (dir.). « *Encyclopédie de géographie* », Paris, Economica : 369-381.

BAUD Pascal, Serge BOURGEAT et Catherine BRAS. 2003. « *Dictionnaire de géographie* », Paris, Hatier.

BÉGIN, Serge. 2006. « Les jeunes ont accès à de nouveaux fonds », *Le Quotidien*, 6 décembre : 15.

BLACKBURN, Roger. 2006. « Nouvel effort pour séduire les jeunes « exilés » », *Le Quotidien*, 7 décembre : 16.

CÔTÉ, Éric. 2004. « Les jeunes et l'emploi : opération "séduction" ? », *Le Quotidien*, 2 avril : 9.

CÔTÉ, Éric. 2003. « Aux armes citoyens ! », *Le Quotidien*, 7 novembre : 9.

ÉDMOND, Simon 1999. « Sommet du Québec », *Le Quotidien*, 7 octobre : 18.

GAUTHIER, Madeleine. 1997. « La migration et le passage à la vie adulte des jeunes d'aujourd'hui », dans Madeleine Gauthier (dir.). *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, Québec, IQRC/PUL : 105-130.

GIRARD, Paul. 2006a. « Récit d'une mauvaise nouvelle », *Le Quotidien*, 6 février : 14.

GIRARD, Paul. 2006b. « Des Bleuets partent le coffre plein de tourtières », *Le Quotidien*, 30 novembre : 15.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF. 2005. *Stratégie d'action jeunesse 2005-2008*, Québec, 28 p.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE. 2002. *Plan d'action jeunesse 2002-2005. La jeunesse au coeur du Québec*, Québec, 47 p.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE. 2001. *La jeunesse au coeur du Québec. Politique québécoise de la jeunesse*, Québec, 67p.

GUMUCHIAN, Hervé. 1989. « Les représentations en géographie. Définitions, méthodes et outils », dans Yves André, Antoine Bailly, Robert Ferras, Jean-Paul Guérin et Hervé Gumuchian (dir.). *Représenter l'espace. L'imaginaire spatial à l'école*, Paris, Antropos-Economica : 29-42.

HARVEY, Éric 2004. « Main d'œuvre : au-delà des simples statistiques », *Le Quotidien*, 19 novembre : 9.

JODELET, Denise. 1998. « Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie », dans Serge Moscovici (dir.). *Psychologie sociale*, Paris, Presses universitaires de France : 361-382.

JODELET, Denise. 1999. « Représentations sociales : un domaine en expansion », dans Denise Jodelet (dir.). *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France : 47 à 78.

LEBLANC, Patrice, Camil GIRARD, Serge CÔTÉ et Dominique POTVIN. 2003. « La migration des jeunes et le développement régional dans le croissant péri-nordique du Québec », *Recherches sociographiques*, 44, 1 : 35-55.

MACHABÉE, Yannick. 2004. *L'histoire du Conseil Permanent de la Jeunesse. Tout (ou presque) sur les 15 ans du CPJ*, Gouvernement du Québec, Conseil Permanent de la Jeunesse.

MIGRACTION. 2003. « Exode : Les jeunes de la région passent en « mode solutions » et proposent une stratégie d'intervention », communiqué, 15 septembre.

MOSCOVICI, Serge. 1999. « Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire », dans Denise Jodelet (dir.). *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France : 79-104.

NÉRON, Carol. 2007. « L'herbe n'est pas plus verte chez le voisin ! », *Le Quotidien*, 1 juin 2007, p. 10.

PARENT, Marie-Claude. 2005. « Des jeunes exilés reviennent pour faire de « l'exploration », *Progrès-dimanche*, 30 janvier 2005, p. A43.

POTVIN, Dominique. 2005 « Les jeunes adultes migrants de retour: une vitalité pour les régions », *Revue d'économie régionale et urbaine*, 4 : 507-532.

ROUSSIAU, Nicolas et Christine BONARDI. 2001. *Les représentations sociales. État des lieux et perspectives*. Sprimont (Belgique), Mardaga.

SAINT-GELAIS, François. 2007. « Le bilan migratoire s'améliore », *Le Quotidien*, 31 mai : 8.

SAINT-HILAIRE, Marc 2003. « Exode des jeunes à contrer », *Progrès-Dimanche*, 14 septembre : A12.

FORTIN, Valérie et Martin SIMARD (2008) « Québec l'idéale, Montréal l'insoutenable. Les représentations de la ville chez les jeunes », *Géographie et cultures* (en évaluation).

SIMARD, Martin (2006) « Hiérarchisation des territoires et dynamiques migratoires chez les jeunes. Un phénomène géographique aux effets multiples », *Cahiers de géographie du Québec*, 50, 141 : 434-441.

THÉRIAULT, Paul-Émile. 2003. « Des jeunes parlent d'avenir et de développement », *Progrès-dimanche*, 27 avril : A14.

TREMBLAY, Cathy. 2004. « Exode des jeunes. *MigrAction* passe en mode solution », *Progrès-dimanche*, 7 novembre : D10.

TURCOTTE, D. 2004. « Faire du Lac-Saint-Jean une capitale mondiale », *Progrès-Dimanche*, 28 novembre : A36.

---

<sup>1</sup> Le RAJ-02, les trois Carrefours jeunesse-emploi du Saguenay, de Roberval, de La Bivoie, Place aux jeunes Saguenay, la Jeune Chambre de Commerce de Chicoutimi, la Jeune Chambre de Commerce et d'Industrie Lac – Saint-Jean-Est et La Boîte à Bleuets.